



Conseil "Éducation, jeunesse, culture et sport"

Bruxelles, les 22 et 23 mai 2018

Le Conseil entamera ses travaux le mardi 22 mai à 10 heures en examinant les points se rapportant à l'**éducation** et sera présidé par le ministre bulgare de l'éducation et de la science, Krasimir **Valchev**. La Commission sera représentée par Tibor **Navracsics**, membre de la Commission.

Le Conseil adoptera des recommandations relatives aux **compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie** et à la **promotion de valeurs communes**, à l'**éducation inclusive** et à la **dimension européenne de l'enseignement**, ainsi que des conclusions sur le thème "Concrétiser l'idée d'un espace européen de l'éducation".

Le Conseil tiendra ensuite un débat public d'orientation sur le potentiel des **universités pour la croissance régionale** et le développement des **aptitudes liées à l'esprit d'entreprise et à l'innovation**.

La séance consacrée aux questions se rapportant à la **jeunesse** commencera par un déjeuner de travail consacré à la "**restructuration du dialogue structuré**".

L'après-midi (15 heures), les ministres auront l'occasion de débattre, en délibération publique, des **priorités futures de la politique européenne de la jeunesse**. Le Conseil adoptera également des conclusions sur le **rôle de la jeunesse dans l'édification d'une société sûre, solidaire et harmonieuse**, et pour **faire face aux défis démographiques** dans l'UE.

Les ministres seront également informés sur un éventail de points "divers", y compris la **lutte contre l'antisémitisme** par l'éducation, et la **prévention de la radicalisation violente**.

Le Conseil reprendra ses travaux le mercredi 23 mai à 10 heures sous la présidence du ministre bulgare de la culture, Boil **Banov**, et se penchera sur les questions se rapportant à la **culture**. La Commission sera représentée par Tibor **Navracsics**, membre de la Commission.

Le Conseil adoptera des conclusions sur la nécessité de **mettre en avant le patrimoine culturel dans les politiques de l'UE**, et il tiendra un débat public d'orientation sur une **vision à long terme de la contribution de la culture à l'UE après 2020**.

Les questions liées au **sport** seront traitées lors de la séance de l'après-midi qui débutera à 15 h 30 et sera aussi présidée par M. **Banov**, la Commission étant à nouveau représentée par M. **Navracsics**.

La séance sera précédée d'un déjeuner auquel participeront les ministres des sports en présence du président de l'UEFA, M. **Čeferin**. Le sujet débattu sera "**l'avenir des compétitions de clubs et d'équipes nationales**".

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

Le Conseil adoptera également des conclusions sur la **promotion des valeurs communes de l'UE par le sport**, et aura l'occasion de débattre, en délibération publique, de la question de l'**exploitation commerciale du sport de haut niveau** et de la **viabilité du modèle européen du sport**.

Parmi les points divers figurent: l'**importation de biens culturels**, les taux de **taxe sur la valeur ajoutée** sous l'angle de la politique culturelle, et les réunions de l'Agence mondiale antidopage.

* * *

Conférences de presse: le mardi et le mercredi vers 14 h 30.

Les conférences de presse et manifestations publiques peuvent être suivies par transmission vidéo à l'adresse suivante: <http://video.consilium.europa.eu/>

Transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion"(MPEG 4), et galerie de photos:
<https://tvnewsroom.consilium.europa.eu/permalink/108131>

De plus amples informations sur le Conseil sont disponibles à la page "Réunions":
<http://www.consilium.europa.eu/fr/meetings/eycs/2018/05/22-23/>

ÉDUCATION

L'apprentissage tout au long de la vie

Le Conseil devrait adopter une recommandation révisée relative aux compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (doc. [8299/18](#)).

L'actuelle recommandation relative aux compétences clés a été adoptée en 2006.

La recommandation révisée vise à tenir compte des changements importants qui sont intervenus depuis lors, tels que le passage au numérique, ainsi qu'à mieux préparer les citoyens à des marchés du travail en mutation et à une société diverse et numérique.

La recommandation révisée s'attache à la manière dont le système éducatif peut relever les défis mis en évidence par la dernière enquête PISA en date, et au besoin toujours croissant pour les apprenants, quel que soit leur âge, de développer leurs compétences clés tout au long de leur vie, y compris les compétences non techniques.

La promotion de valeurs communes, l'éducation inclusive et la dimension européenne de l'enseignement

Le Conseil adoptera une recommandation relative à la promotion de valeurs communes, à l'éducation inclusive et à la dimension européenne de l'enseignement (doc. [8015/18](#)).

La recommandation reconnaît la nécessité de promouvoir une dimension européenne de l'enseignement afin d'accroître une compréhension du patrimoine commun européen et une conscience de la diversité sociale et culturelle de l'Union et de ses États membres.

La recommandation souligne également l'importance de l'éducation inclusive dans tous les environnements d'apprentissage, par une intégration à tous les niveaux de l'éducation, quel qu'en soit le type et dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie.

Cette initiative s'inscrit dans le prolongement de la déclaration sur la promotion de l'éducation à la citoyenneté et aux valeurs communes de liberté, de tolérance et de non-discrimination, adoptée à Paris en mars 2015. Par cette déclaration, les États membres étaient invités à renforcer la coopération au niveau de l'UE dans quatre domaines:

1. s'assurer que les enfants et les jeunes acquièrent des compétences sociales, civiques et interculturelles grâce à la promotion des valeurs démocratiques et des droits fondamentaux, de l'inclusion sociale, de la non-discrimination et de la citoyenneté active;
2. renforcer l'esprit critique et l'éducation aux médias, s'agissant en particulier de l'usage d'Internet et des réseaux sociaux, afin de développer une résistance à toutes les formes de discrimination et d'endoctrinement;
3. encourager l'éducation des jeunes défavorisés en veillant à ce que nos systèmes d'éducation et de formation répondent à leurs besoins;
4. promouvoir le dialogue interculturel à travers toutes les formes d'apprentissage, en coopération avec les autres politiques sectorielles et les autres acteurs concernés.

Concrétiser l'idée d'un espace européen de l'éducation

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur la concrétisation de l'idée d'un espace européen de l'éducation (EEE) (doc. [8504/18](#)).

Les conclusions soulignent le rôle essentiel de l'éducation et de la culture pour le rapprochement des Européens et pour l'avenir de l'Union. Les conclusions invitent les États membres à coopérer et à poursuivre leur réflexion sur une idée commune d'un EEE, notamment les buts, les objectifs et le champ d'application qu'il pourrait avoir, et sur ses liens avec le cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation après 2020. L'accent est mis en particulier sur ERASMUS+, les compétences numériques et l'éducation numérique, l'enseignement supérieur, l'éducation inclusive et de qualité élevée, l'apprentissage des langues et la reconnaissance des qualifications.

L'éducation a été choisie comme premier sujet du nouveau programme des dirigeants, lorsque les dirigeants de l'UE se sont réunis à Göteborg en novembre 2017. À l'issue de cette réunion, le Conseil européen, en décembre 2017, a adopté des conclusions appelant à poursuivre les travaux relatifs à certaines initiatives dans le domaine de l'éducation. Les ministres de l'éducation, en février, ont tenu un débat d'orientation sur le suivi de ces conclusions du Conseil européen.

Le potentiel des universités pour la croissance régionale et le développement des aptitudes liées à l'esprit d'entreprise et à l'innovation

Le Conseil tiendra un débat d'orientation sur le sujet susmentionné, sur la base d'un document de réflexion élaboré par la présidence (doc. [8074/18](#)).

Les établissements d'enseignement supérieur jouent un rôle essentiel dans l'édification de sociétés fondées sur la connaissance et inclusives, en dotant les étudiants de connaissances, d'aptitudes et de compétences avancées qui répondent à la demande du marché du travail en capital humain hautement qualifié. Une coopération accrue entre les établissements d'enseignement supérieur, la recherche, l'entreprise, le secteur public et la société civile peut donc constituer un levier puissant pour renforcer le potentiel économique, social et culturel des communautés locales et régionales. Une telle coopération peut aussi contribuer à créer des sociétés inclusives et novatrices fortes, favoriser la croissance régionale et lutter contre les disparités régionales.

Malgré leur formidable potentiel, un certain nombre d'obstacles empêchent les établissements d'enseignement supérieur de contribuer activement au développement et à la croissance de leur région. En délibération publique, la présidence invitera par conséquent le Conseil à débattre des questions suivantes:

1. Quel type de mesures et d'incitations les gouvernements et les autorités régionales pourraient-ils mettre en place pour stimuler le potentiel des établissements d'enseignement supérieur pour la croissance régionale et le développement des aptitudes en matière d'entrepreneuriat et d'innovation?
2. Comment envisagez-vous le rôle des stratégies de spécialisation intelligente et des synergies entre les différents instruments pertinents pour le développement et le renforcement du rôle des établissements d'enseignement supérieur en Europe?

Divers

- Lutter contre l'antisémitisme par l'éducation: orientations à l'intention des décideurs (doc. [8333/18](#))
- La journée européenne du sport scolaire (doc. [8711/18](#))
- Programme de travail de la prochaine présidence autrichienne

JEUNESSE

Le rôle de la jeunesse dans l'édification d'une société sûre

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur le rôle de la jeunesse dans l'édification d'une société sûre, solidaire et harmonieuse en Europe (doc. [7834/18](#)).

Les conclusions visent à amener les jeunes à prendre conscience de leur rôle dans la lutte contre la radicalisation, l'extrémisme violent, le populisme et la marginalisation. Elles cherchent également à créer un environnement propice à la coopération future et à l'échange de pratiques prometteuses en ce qui concerne le rôle de la jeunesse dans l'édification de sociétés sûres, solidaires et pacifiques.

Le rôle de la jeunesse pour faire face aux défis démographiques

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur le rôle de la jeunesse pour faire face aux défis démographiques dans l'Union européenne (doc. [8301/18](#)).

L'UE connaît actuellement une transition démographique impliquant la diminution des taux de natalité et de mortalité jusqu'alors élevés, à mesure que la région se dirige vers un système économique post-industrialisé.

Dans ce contexte, les conclusions visent à mettre en relief les changements démographiques survenant en Europe et leur incidence considérable sur nos sociétés en général et sur les jeunes en particulier. Les conclusions soulignent également le rôle de la mobilité et l'importance de permettre aux jeunes d'acquérir les aptitudes requises pour relever ces défis.

"L'avenir de l'Europe et les jeunes - la croissance économique et la cohésion sociale" est l'une des quatre grandes priorités de la présidence bulgare.

Priorités futures de la politique européenne de la jeunesse

En délibération publique, le Conseil tiendra un débat d'orientation sur les priorités essentielles de la coopération future dans le secteur de la jeunesse, sur la base d'un document de la présidence (doc. [8273/1/18 REV 1](#)). La présidence, qui a inclus le thème "L'avenir de l'Europe et les jeunes" parmi les principales priorités de son mandat semestriel, invitera les ministres à répondre aux questions suivantes:

1. Quelles devraient être, de l'avis des États membres, les principales priorités de la future coopération européenne en matière de politique de la jeunesse?
2. Comment l'apport du dialogue structuré (les 11 objectifs pour la jeunesse européenne), ainsi que celui d'autres acteurs concernés, peuvent-ils contribuer à ces priorités?

La discussion qui aura lieu au Conseil devrait alimenter le débat relatif à une nouvelle stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse pour la période 2019-2024. L'actuelle stratégie – adoptée par le Conseil en novembre 2009 dans sa résolution relative à un cadre renouvelé pour la coopération dans le domaine de la jeunesse – arrive à terme cette année.

Dans ses conclusions de mai 2017, le Conseil a appelé à "maintenir et renforcer l'efficacité de la coopération européenne dans le domaine de la jeunesse après 2018".

Déjeuner de travail du "forum informel" consacré à la "restructuration du dialogue structuré"

Le "forum informel" s'inscrit dans le cadre du processus de dialogue structuré existant entre les jeunes et les décideurs. Le dialogue structuré est un outil bien établi de consultation des jeunes.

Divers

- Programme de travail de la prochaine présidence autrichienne

CULTURE

Mettre en avant le patrimoine culturel dans les politiques de l'UE

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur la nécessité de mettre en avant le patrimoine culturel dans les politiques de l'UE (doc. [8544/18](#)).

Ces conclusions ont pour objectif de sensibiliser l'ensemble des parties intéressées aux avantages mutuels que présente l'intégration du patrimoine culturel dans d'autres politiques de l'UE. Les États membres et la Commission sont invités à mettre en avant le patrimoine culturel dans les politiques concernées de l'UE, par exemple en faisant du patrimoine leur objectif stratégique lorsqu'ils élaborent et mettent en œuvre d'autres politiques de l'UE.

Le Conseil a adopté, en 2014, des conclusions spécifiquement consacrées au patrimoine culturel, et le Conseil européen a expressément affirmé, lors de sa réunion de décembre 2017, que la culture et le patrimoine culturel étaient essentiels à l'édification de sociétés inclusives et cohésives, ainsi qu'au maintien de la compétitivité de l'Europe.

L'année 2018 a été désignée Année européenne du patrimoine culturel.

La voie à suivre: une vision à long terme de la contribution de la culture à l'UE après 2020

Le Conseil tiendra, en délibération publique, un débat d'orientation sur le rôle que la culture peut jouer dans l'avenir de l'Europe après 2020 (doc. [8435/18](#)).

La culture est une force de cohésion qui peut renforcer les liens au sein d'une société et jouer un rôle essentiel pour ce qui est de lutter contre les tendances négatives telles que la montée du populisme et du nationalisme, la crainte d'attentats terroristes ainsi que la remise en cause des institutions démocratiques. La culture présente en outre d'autres avantages de nature économique, ainsi que le montrent clairement les secteurs de la culture et de la création.

Dans ses conclusions de décembre 2017, le Conseil européen a reconnu le rôle fondamental joué par la culture pour ce qui est de faire face aux principaux problèmes sociaux et économiques.

Afin de structurer le débat sur la manière dont l'UE peut optimiser la contribution de la culture à l'avenir de l'Europe, la présidence invitera les ministres à répondre aux questions suivantes:

1. Dans le cadre du prochain CFP, quelles sont les mesures que nous pourrions prendre au niveau de l'UE afin que les actions menées actuellement dans le domaine de la culture soient plus ambitieuses, l'objectif étant que la culture devienne un véritable vecteur de changement dans l'UE après 2020?
2. Pensez-vous qu'il devrait y avoir un programme ciblé dans le domaine de la culture qui soit, notamment, axé sur la culture et la créativité et sur leur importance dans la société contemporaine pour l'avenir de l'Europe?

Divers

- Directive modifiant la directive TVA en ce qui concerne les taux de taxe sur la valeur ajoutée: participation active aux négociations du point de vue de la politique culturelle (doc. [8488/18](#))
- Règlement concernant l'importation de biens culturels (doc. [8517/18](#))
- Capitales européennes de la culture 2022 (doc. [8266/18](#))
- Programme de travail de la prochaine présidence autrichienne

SPORT

Rôle du sport dans la promotion de valeurs communes

Le Conseil devrait adopter des conclusions du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, sur la promotion des valeurs communes de l'UE par le sport (doc. [8032/18](#)).

Dans ces conclusions, le rôle du sport et du volontariat est souligné en tant qu'outil permettant de lutter contre des phénomènes comme la xénophobie, le racisme et l'intolérance.

Exploitation commerciale du sport de haut niveau

Dans le cadre d'une délibération publique, le Conseil consacrera un débat d'orientation à l'exploitation commerciale du sport de haut niveau et à la viabilité du modèle européen du sport, sur la base d'un document de la présidence (doc. [8558/18](#)).

Le modèle européen du sport repose traditionnellement sur une "structure pyramidale", avec au sommet le sport professionnel et de haut niveau et à la base le sport de masse sur lequel s'appuie toute la structure. Les clubs sportifs ont un rôle important à jouer pour rapprocher les gens; ils contribuent à la stabilité sociale et promeuvent l'activité sportive au niveau local.

Des éléments donnent à penser que ce modèle est sous pression. Le sport n'est plus seulement considéré comme une activité de loisirs, mais est désormais reconnu comme un secteur économique en expansion. Le financement privé étant principalement consacré aux sports professionnels et de haut niveau et même, surtout, aux disciplines qui attirent une large couverture médiatique, le financement destiné à la base de la pyramide se fait plus rare. Dans ce contexte, la présidence invitera les ministres à examiner les questions suivantes:

1. L'exploitation commerciale et la mondialisation rapides du sport de haut niveau mettent-elles en danger certaines caractéristiques du modèle européen du sport? La concentration des recettes entre les mains d'un nombre restreint de clubs de haut niveau et de clubs de premier plan est-elle source de difficultés pour les sports moins populaires et les clubs plus petits? Comment cette évolution affecte-t-elle les liens entre les clubs de sport et les localités et les communautés où ils sont implantés?
2. Comment ces questions peuvent-elles être traitées? Cette évolution étant susceptible d'affecter les communautés locales ou régionales, incombe-t-il aux gouvernements d'intervenir?

Discussion au cours du déjeuner

Lors d'un déjeuner informel, les ministres des sports aborderont le thème suivant: "L'avenir des compétitions de clubs et des compétitions d'équipes nationales", en présence du président de l'UEFA, M. Aleksander Češin.

Divers

- Réunions de l'Agence mondiale antidopage (Montréal, 16 et 17 mai 2018)
- Réunion informelle des ministres des sports de l'UE (Paris, 31 mai 2018) et signature d'une déclaration intitulée "Pour une Europe du sport à l'horizon des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024" (doc. [8580/18](#))
- Programme de travail de la prochaine présidence autrichienne